

Guerre aux goélands

par luc robert

Voir tous les articles de luc robert

Article mis en ligne le 21 août 2007 à 17:56

Soyez le premier à commenter cet article

Le mercredi soir 15 août dernier, un groupe de citoyens du lac Connelly s'est rencontré pour discuter de la problématique des goélands, qui envahissent le lac à chaque année. Ces derniers ont décidé d'aller de l'avant dans les démarches nécessaires pour faire l'acquisition et l'installation d'équipements d'effarouchement dans les meilleurs délais. Lors de l'assemblée, ces citoyens du Lac Connelly ont aussi décidé de s'associer à l'Association des Propriétaires et Amis du Lac Connelly (APALC). Plusieurs se sont dits très déçus de la position de la municipalité dans le dossier de protection de leur lac.

« Cette réunion, parrainée par l'APALC, faisait suite à la réponse négative de M. Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte, à la demande de soutien des citoyens. Cette demande avait pour objet l'installation d'équipements d'effarouchement, afin de contrer le problème de surpopulation des goélands sur le lac. Ce problème est particulièrement noté à la saison automnale, que nous débiterons sous peu », a souligné un intervenant qui a préféré demeurer anonyme.

Rappelons qu'au plan d'eau voisin, malgré une réponse négative de la municipalité de Saint-Hippolyte à une demande similaire de l'Association des Propriétaires du Lac de l'Achigan (APLA), ces derniers ont tout même mis en place des équipements d'effarouchement, une initiative qui, à ce jour, serait couronnée de succès, selon les mêmes membres de l'APALC.

Méthode éprouvée

À titre d'exemple de réussite, ces derniers citent une expérience d'effarouchement menée au Lac Fortin, dans les Bois-francs.

« L'Association des citoyens de ce lac a reçu, contrairement à la situation qui prévaut à Saint-Hippolyte, une généreuse subvention de la municipalité de Saint-Victor, afin de couvrir tous les frais associés par la démarche. Il semble qu'à Saint-Hippolyte, il ne faut pas compter sur la municipalité pour faire avancer les dossiers environnementaux. Il vaudrait mieux pour les citoyens d'habiter à Saint-Victor... », a repris notre interlocuteur.

Position identique

À la mairie, M. le maire Rousseau a tenu à souligner que sa position est identique à celle qui prévaut dans le dossier du lac de l'Achigan.

« Mon point de vue concernant l'achat d'agri-six (effaroucheurs), par l'Association des propriétaires du lac Connelly, est identique à celui émis à l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan. D'une part, je privilégie, pour le moment, le plan d'action mis en place par le comité de vigilance et par Waste Management directement sur le site d'enfouissement, qui est la source d'alimentation principale pour les goélands, compte tenu de tous les moyens employés pour éliminer ces goélands effaroucheurs (agri-six), chiens pisteurs, faucons pèlerins, silhouettes de chasseur, permis d'abattage, etc. Je crois encore que c'est la méthode efficace à adopter. »

« J'ai aussi dit, lors de l'Assemblée annuelle de l'APLA (Association du lac de l'Achigan): tant mieux si ça (la mesure des effaroucheurs) peut diminuer le nombre de mouettes. Il n'en demeura pas moins que mes craintes sont réelles, c'est-à-dire que les goélands pourraient se disperser vers d'autres lacs et qu'en plus, je vois un danger potentiel (de collisions) pour les conducteurs de bateaux, puisque le système (installé sur un radeau flottant est équipé d'une bonbonne de gaz propane. Heureusement que la saison estivale s'achève. »



Le maire de Saint-Hippolyte, M. Gilles Rousseau, demeure sur ses positions au sujet de l'effarouchement des mouettes.